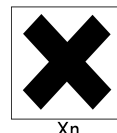


Fiche de Données de Sécurité

EPO PRIMER 2K FZ WET



Fiche du 27/3/2008, révision 2

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Dénomination commerciale: EPO PRIMER 2K FZ WET

Code commercial: FEA07

Type de produit et emploi: Primaire époxyde 2K

Fournisseur:

Ind. Chimica Reggiana spa Via Gasparini, 7 42100 REGGIO EMILIA Italia Tel. +39
0522517803 Fax +39 0522514384

Numéro de téléphone de la société et/ou d'un organisme officiel de consultation en cas d'urgence:
Centro Antiveleni - Policlinico Umberto I, Roma - Tel. 06-49978000

Personne chargée de la fiche de données de sécurité: sdspg@icrsprint.it

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Le produit s'enflamme facilement en cas de contact avec une source d'ignition.

Le produit est nocif en cas d'exposition aiguë et présente des risques graves pour la santé en cas d'inhalation ou de contact avec la peau.

En cas de contact avec les yeux, le produit provoque des irritations importantes qui peuvent se prolonger pendant plus de 24 heures.

En cas de contact avec la peau, le produit peut provoquer une sensibilisation cutanée.

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses contenues aux termes de la directive 67/548/CEE et classification relative:

20% - 25% xylène, mélange d'isomères (si le point d'éclair $\geq 21^{\circ}\text{C}$)

N.67/548/CEE: 601-022-01-6 CAS: 1330-20-7 EC: 215-535-7

Xn, Xi; R10-20/21-38

12.5% - 15% Trizinc bis(orthophosphate)

CAS: 7779-90-0 EC: 231-944-3

N; R50-53

10% - 12.5% produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine

N.67/548/CEE: 603-074-00-8 CAS: 25068-38-6 EC: 500-033-5

Xi, N; R36/38-43-51-53

7% - 10% acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

N.67/548/CEE: 607-195-00-7 CAS: 108-65-6 EC: 203-603-9

Xi; R10-36

3% - 5% acétate d'isobutyle [2]

N.67/548/CEE: 607-026-00-7 CAS: 110-19-0 EC: 203-745-1

F; R11-66; substance ayant une limite d'exposition professionnelle en vertu des dispositions communautaires

3% - 5% butanone

N.67/548/CEE: 606-002-00-3 CAS: 78-93-3 EC: 201-159-0

F, Xi; R11-36-66-67

0.5% - 1% 2-méthylpropane-1-ol

N.67/548/CEE: 603-108-00-1 CAS: 78-83-1 EC: 201-148-0

Xi; R10-37/38-41-67

0.1% - 0.25% alcool éthylique

N.67/548/CEE: 603-002-00-5 CAS: 64-17-5 EC: 200-578-6

F; R11; substance ayant une limite d'exposition professionnelle en vertu des dispositions



Fiche de Données de Sécurité

EPO PRIMER 2K FZ WET

communautaires

279 mg/kg butane-1-ol

N.67/548/CEE: 603-004-00-6 CAS: 71-36-3 EC: 200-751-6
Xn,Xi; R10-22-37/38-41-67

59 mg/kg acétate de méthyle

N.67/548/CEE: 607-021-00-X CAS: 79-20-9 EC: 201-185-2
F,Xi; R11-36-66-67

59 mg/kg formaldéhyde ...%

N.67/548/CEE: 605-001-00-5 CAS: 50-00-0 EC: 200-001-8
Carc. Cat. 3,T,Xi,C; R23/24/25-34-40-43

14 mg/kg acétone

N.67/548/CEE: 606-001-00-8 CAS: 67-64-1 EC: 200-662-2
F,Xi; R11-36-66-67

4. PREMIERS SECOURS

En cas de contact avec la peau:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et éventuellement du savon les parties du corps ayant été en contact avec le produit toxique, même en cas de doute.

En cas de contact avec les yeux:

N'utiliser aucun type de collyres ou de pomades avant d'avoir effectué une visite médicale ou sans l'avis d'un ophtalmologue.

Laver immédiatement à l'eau pendant 10 minutes au moins.

En cas d'ingestion:

Ne faire vomir en aucun cas. CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN.

Administrer de l'huile de vaseline minérale médicinale; ne pas administrer du lait ou de graisses animales ou végétales en général.

En cas d'inhalation :

Aérer la pièce. Eloigner immédiatement le patient du lieu contaminé et le maintenir au repos dans un lieu bien aéré. APPELER UN MEDECIN.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Extincteurs recommandés:

CO2 ou extincteurs à poudres.

Extincteurs interdits:

Aucun en particulier.

Risques de combustion:

Eviter de respirer les fumées.

Moyens de protection:

Utiliser des protections pour les voies respiratoires.

Refroidir avec de l'eau les boîtes exposées au feu.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles:

Porter un masque, des gants et des vêtements de protection.

Précautions au plan de l'environnement:

Contenir les fuites avec de la terre ou du sable.

Eliminer toutes les flammes libres et les sources possibles d'ignition. Ne pas fumer.

Si le produit s'est déversé dans un cours d'eau, dans les égouts ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, avertir les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage:

Ramasser rapidement le produit en utilisant un masque et des vêtements de protection.

Si le produit est à l'état liquide, empêcher qu'il ne pénètre dans les égouts.

Fiche de Données de Sécurité

EPO PRIMER 2K FZ WET

Ramasser le produit pour qu'il soit recyclé, si possible, ou éliminé. L'absorber éventuellement avec un matériau inerte.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour la manipulation:

Eviter le contact et l'inhalation des vapeurs. Consulter également le paragraphe 8 suivant.

Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.

Ne pas fumer durant le travail.

Conditions de stockage :

Conserver à une distance éloignée de flammes libres, d'étincelles et de sources de chaleur.

Eviter l'exposition directe au soleil.

Indication pour les locaux:

Frais et bien aérés.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Précautions à prendre:

Aérer correctement les locaux où le produit est stocké et/ou manipulé.

Protection respiratoire:

Nécessaire en cas d'une aération insuffisante ou d'une exposition prolongée.

Utiliser une protection respiratoire adéquate.

Protection des mains:

Utiliser des gants de protection.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité.

Protection de la peau:

Porter des vêtements qui protègent entièrement la peau.

Limite(s) d'exposition (ACGIH):

Dénomination	TLV - TWA	TLV - STEL
xylène, mélange d'isomères (si le point d'éclair $\geq 21^{\circ}\text{C}$)	100 ppm	150 ppm
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	100 ppm, 369mg/m ³	150ppm, 553mg/m ³
acétate d'isobutyle [2]	150 ppm	
butanone	200 ppm	300 ppm
2-méthylpropane-1-ol	50 ppm, 152 mg/m ³	
alcool éthylique	1880 mg/m ³ , 1000 ppm	
butane-1-ol	152 mg/m ³ , 50 ppm	
acétate de méthyle	100 ppm	150 ppm
formaldéhyde ...%	1 ppm	3 mg/m ³
acétone	1000 ppm	750 ppm

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect et couleur:	Liquide, Gris
Odeur:	Typique
Point éclair:	$0^{\circ}\text{C} \leq \text{fp} < 21^{\circ}\text{C}$
Densité relative:	$1,44 \pm 0,05 \text{ g/cm}^3$
Viscosité:	Thyxotropique mPa.s

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter:

Stable dans des conditions normales.

Substances à éviter:

Eviter le contact avec des matières comburantes: le produit pourrait s'enflammer.

Dangers de décomposition:

Peut s'enflammer au contact d'agents d'oxydation forts.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Fiche de Données de Sécurité

EPO PRIMER 2K FZ WET

Tenir compte de la concentration de chaque substance afin d'en évaluer les effets toxicologiques dérivant de l'exposition au produit.

Ci-dessous sont reportées les informations toxicologiques relatives aux principales substances présentes dans le produit:

xylène, mélange d'isomères (si le point d'éclair \geq 21°C)

EFFETS CHEZ L'HOMME:

EXPOSITION NON PROFESSIONNELLE - Effets dûs à une exposition aiguë:

Les symptômes d'exposition aiguë sont les suivants:

dermatite, eczéma, irritation des yeux et de l'appareil respiratoire. L'inhalation des vapeurs peut provoquer des vertiges, maux de tête, nausée, troubles de la coordination, excitabilité, narcose, anémie, paresthésie des mains et des pieds.

EXPOSITION PROFESSIONNELLE - Effets dûs à une exposition aiguë:

Narcotique à hautes concentrations.

Irritation par inhalation à 200 ppm (TCLo). L'inhalation de 200 ppm provoque des effets irritants chez l'homme.

Homme (par ingestion)(LDLo): 50 mg/Kg.

Homme (par inhalation)(LCLo): 10.000 ppm/6 h.

Les résines époxydes contenues dans ce produit sont irritantes mais seulement de manière faible. Toutes les résines époxydes, de toute façon, peuvent causer une sensibilisation de la peau qui varie d'un individu à l'autre.

Dans une personne la dermatite allergique pourrait ne pas se manifester au début mais seulement après plusieurs jours ou semaines de contacts fréquents et prolongés.

C'est pour cette raison, bien que les résines soient faiblement irritantes, que le contact avec la peau doit être soigneusement évité. A la suite de la sensibilisation, mêmes des exposition à de petites quantités de matériel peuvent causer localement oedème et érythème.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

Liste des substances contenues dangereuses pour l'environnement et relative classification:

12.5% - 15% Trizinc bis(orthophosphate)

CAS: 7779-90-0 EC: 231-944-3

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

10% - 12.5% produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine

N.67/548/CEE: 603-074-00-8 CAS: 25068-38-6 EC: 500-033-5

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Les résidus de matériel non-polymérisé doivent être considérés comme "Toxics et Nocifs" pour la présence de solvants organiques en quantité supérieure à ce qui est prévu d'après la loi européenne. Les récipients vides doivent être considérés des ordures spéciales (Art. 5 D.P.R. 915/82) livrables aux décharges de type 2B. Si opportunément dépurés, ils peuvent être admis aux décharges de première catégorie.

Récupérer si possible. Envoyer à des usines de traitement autorisées ou à l'incinération dans des conditions contrôlées. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR-Routier: 3

ADR-Numéro ONU: 1263

Nom expédition: Peintures

ADR-Groupe de colisage: II

ADR_Code_de_Classification: F1

Quantités limitées, non soumises à la réglementation ADR : - Emballages combinés: pour emballage interne jusqu'à 5 litres et colis jusqu'à 20 litres- Emballages internes positionnés sur barquettes à film rétractable ou film tendu : pour emballage interne jusqu'à 1 litre et colis jusqu'à 20 litres/kg

Fiche de Données de Sécurité

EPO PRIMER 2K FZ WET

IMDG-Classe:	3.2
IMDG-Numéro Un:	1263
Nom expédition:	Peintures
IMDG-Etiquette:	3
IMDG-Groupe de colisage:	II
IMDG-EMS:	F-E, S-E
IMDG-MFAG:	310

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Directive du Conseil 1999/45/CE (Classification, emballage et étiquetage des préparations dangereuses). Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH).

Symboles:

Xn Nocif
F Facilement inflammable
N Dangereux pour l'environnement

Phrases R:

R11 Facilement inflammable.
R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
R36 Irritant pour les yeux.
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S:

S23 Ne pas respirer les aérosols
S36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Contient:

xylène, mélange d'isomères (si le point d'éclair $\geq 21^{\circ}\text{C}$)
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine

Qualité spéciale:

Contient des composés époxydiques. Voir les informations transmises par le fabricant.

Composés Organiques Volatils - COV = 527.55 g/l

Substances volatiles CMR = 0.00 g/Kg

COV halogénés à phrase de risque R40 = 0.06 g/Kg

Carbone organique - C = 0.28

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables:

Directive 82/501/CEE ('Activités liées aux risques d'accidents graves') et amendements successifs.
1999/13/CE (Directive COV)

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte des phrases R cités sous l'en-tête 3:

R10 Inflammable.
R11 Facilement inflammable.
R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
R22 Nocif en cas d'ingestion.
R23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R34 Provoque des brûlures.
R36 Irritant pour les yeux.
R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
R37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R38 Irritant pour la peau.
R40 Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.

Fiche de Données de Sécurité

EPO PRIMER 2K FZ WET

R41 Risque de lésions oculaires graves.
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Paragraphe(s) modifié(s) de la révision précédente:

- 2. IDENTIFICATION DES DANGERS
- 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS
- 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE
- 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES
- 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES
- 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES
- 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION
- 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT
- 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES
- 16. AUTRES INFORMATIONS

Principales sources bibliographiques:

ECDIN - Réseau d'information et Informations chimiques sur l'environnement - Centre de recherche commun, Commission de la Communauté Européenne
PROPRIÉTÉS DANGEREUSES DES MATÉRIAUX INDUSTRIELS DE SAX - Huitième Edition - Van Nostrand Reinold
ACGIH - Threshold Limit Values - 2004 edition

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière. L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.
Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.